

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

DIRECTION GENERALE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**NATIONAL OBSERVATORY
ON CLIMATE CHANGE**

DIRECTORATE GENERAL

ONACC



www.onacc.cm;



info@onacc.cm;



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

BULLETIN N°198

**Prévisions et alertes climatiques décadaires
du 21 au 30 août 2024**



21 août 2024

Équipe de réalisation (ONACC)

Dr. BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)
Dr. MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;
NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille
MONTHÉ DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.
OBENEBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biogéographies.
Dr. KIMING Ignatius NGALA: Spécialiste en climatologie ;
Dr. KEYETAT MARIE LAURE: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
ABUBAKAR UNUSA: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
FAI DALHATU TIRNYUY: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;
MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;
ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;
ANYE Victorine Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC
MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.
Frank Parfait NAMEKONG, Chargé de Communication et des Relations Publiques.
ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC.

I: Introduction

Le présent **Bulletin des prévisions et alertes climatiques décennales n°198** a été élaboré à partir des données spatiales, collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI), de l'Université de Colombie (USA), de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA, de l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques), du centre régional d'Agro-Hydro-Météorologie (AGRHYMET), des données spatiales de 1979 à 2022, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSOs) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage desdites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2022, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décennie (**du 11 au 20 août 2024**).

II: Synthèse des Prévisions

II.1. Pour les températures

II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales variant d'autour à supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit de :

- Ngaou Mbou, Tibati, Banyo, Bétaré Gongo et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Mindourou, Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- Sangmélima, Djoum, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa, Akom II et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Nwa, Ako, Audu, Munkep et Furu-Awa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Koutaba, Makam, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham, Bazou, Foumban et Foubot, dans la **Région du l'Ouest** ;
- Buea, Kumba, Idenau, Babong, Mamfe, Mundemba et Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest**
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Baptek et Nkondjock, dans la **Région du Littoral**.

NB1 : Cette décennie du 21 au 30 août 2024 sera marquée par des températures maximales comprises entre 18 et 33°C sur l'ensemble du territoire national.

I.1.2 Températures Minimales

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période (1979 à 2022). Il s'agit de :

- Mora et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ; -
- Ngaoundéré, Meiganga, Dota, Yimbéré, Tignère et Mbé, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Batié, Bafang, Dschang et Bana, dans la **Région de l'Ouest**.

NB2 : Cette décade du 21 au 30 août 2024 sera marquée par une persistance des situations de nuits froides dans certaines localités de la Région de l'Extrême-Nord (Mora, Mokolo, Koza, Gobo, etc.), ainsi que dans l'ensemble de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Buea, Idenau, Nkongsamba, Nguti, Etuku, Fontem, etc.), de la zone forestière à pluviométrie bimodale (Akonolinga, Yaoundé, Nguélémeidouka, Bengbis, Djoum, Mbalmayo, Eseka, Ngoyla, Ambam, Nkolmetet, Garoua-Boulai, Bertoua, etc.), dans l'ensemble des localités de la zone des hautes terres et de la zone des hautes savanes guinéennes.

1) Pour les précipitations

Cette décade (du 21 au 30 août 2024) sera marquée par des quantités de précipitations autour de la moyenne enregistrée durant la décade du 11 au 20 août 2024 sur l'ensemble du territoire national.

- une installation progressive de la grande saison de pluie dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et Sud-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres (Régions de l'Ouest et du Nord-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua).
- une continuité de la saison de pluies dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

II. Détails des prévisions climatiques pour la période allant du 21 au 30 août 2024

1) Pour les précipitations

a) Dans la zone Soudano-sahélienne:

Cette décade (du 21 au 30 août 2024) sera marquée par :

- des pluies comprises entre 30 et 100 mm dans les localités Touboro, Garoua, Poli, Lagdo, Rey-Bouba, Pitoa, Guider etc., dans la Région du Nord ;
- des précipitations comprises entre 60 et 200 mm dans les localités de Waza, Kousséri, Logone Birni, Blangoua, Makary ; entre 100 et 200 mm dans les localités de Fotokol, Mora, Gamboura, Kaélé, Maroua, Bogo, Doukoula, Tokombéré, Koza, Mindif, dans la Région de l'Extrême-Nord,

b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade (du 21 au 30 août 2024) sera marquée par des pluies comprises entre 60 et 100 mm dans les localités de Ngaoundéré, Tignère, Dota, Mbé, Kongolo et Meiganga ; entre 100 et 200 mm dans les localités de Tibati, Banyo, Betare Gongon, etc. Région de l'Adamaoua.

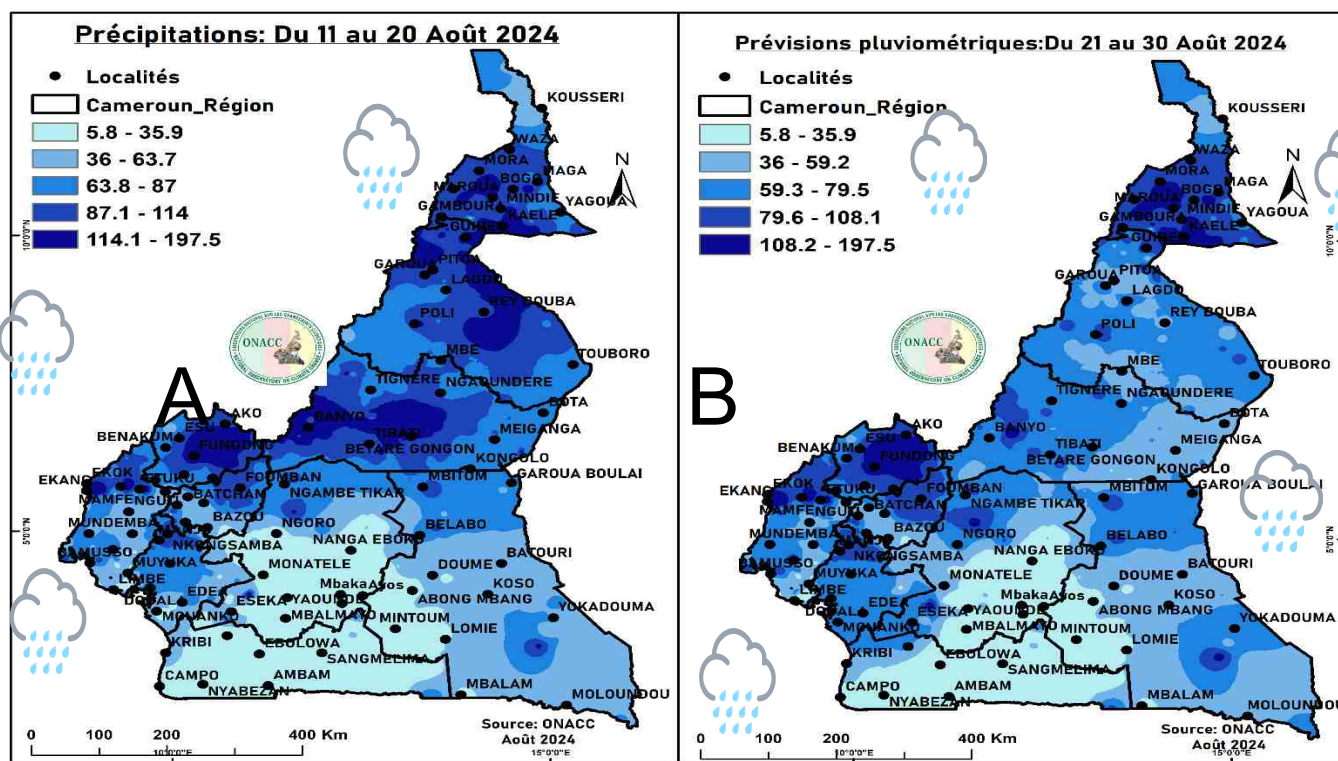


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 août 2024 (a).

Source: ONACC, août 2024

c) Dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale

Il est attendu du **21 au 30 août** 2024 :

- des précipitations comprises entre **10 et 40 mm** à Yaoundé, Bafia, Monatélé, Akonolinga, Ngoumou, Obala, Nanga-Eboko, Mbalmayo, etc., entre **40 et 100 mm** dans les localités de Eséka, Ngoro, Ntui, Ngambé Tikar, dans la **Région du Centre**.
- des précipitations comprises entre **30 et 120 mm** dans les localités de Batouri, Dimako, Abong-Mbang, Bélabo, Mbalam, Mbitom, Yokadouma, Doumé, Moloundou, Bétaré Oya, Mambélé, Mbalam, Garoua-Boulai, Bertoua et Lomié, dans la **Région de l'Est**.
- Des précipitations comprises entre **30 et 70 mm**, dans les localités de Djoum, Zoétélé, Akom II, Lolodorf, Ambam, Ebolowa, Nyabizan, Campo, Kribi, Sangmélina, etc., dans la **Région du Sud**.

d) Dans la zone des Hautes terres

La décade du **21 au 30 août** 2024 sera marquée par :

- des précipitations comprises entre **50 et 130 mm** dans les localités de Batcham, Batié, Bafoussam, Bazou, Bangangté, Foumbot, Mbouda, Fouban, etc., dans la **Région de l'Ouest** ;
- des précipitations comprises entre **70 et 200 mm** dans les localités de Fundong, Ndop, Esu, Ndop, Benakuma, Ako, Bamenda etc., dans la **Région du Nord-Ouest**.

e) Dans la zone forestière à pluviométrie monomodale

La décade du **21 au 30 août** 2024 sera marquée par :

- des précipitations comprises entre **30 et 100 mm** dans les localités de Mundemba, Mamfé, Limbé, Tiko, Kumba, Buea, etc., entre **100 et 180 mm** à Ekang, Ekok, Etuku, Nguti, et Bamusso, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- des pluies comprises entre **30 et 180 mm** à Dika, Penk, Bareok, Mouanko, Penja, Mbanga, Loum, Yabassi, Dizanguè, Nkongsamba, Baptek, Douala, Edéa et Manjo dans la **Région du Littoral**.

NB 6 : La période qui va du 21 au 30 août 2024 sera marquée par :

- une installation progressive de la grande saison de pluie dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud) ;
- une continuité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et Sud-ouest) ;
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres (Régions de l'Ouest et du Nord-ouest) ;
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua).
- une continuité de la saison de pluies dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).



2) Pour les températures

a) Températures Maximales

En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2022, notamment **32,3°C** dans la Région de l'Extrême-Nord ; **32,6°C** dans la Région du Nord ; **32,1°C** dans la Région de l'Adamaoua ; **31,7°C** dans la Région du Centre ; **32,9°C** dans la Région du Sud ; **31,8°C** dans la Région de l'Est ; **25,5°C** dans la Région de l'Ouest ; **26,9°C** dans la Région du Nord-Ouest ; **26,8°C** dans la Région du Sud-Ouest et **28,2°C**, dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du **21 au 30 août 2024**, des températures maximales :

- Autour de la moyenne à historique enregistrée de 1979 à 2022 à Kousséri, Yagoua, Waza, Maga, Bogo, Mindif, Maroua et Kaélé ; inférieures à Mokolo, Makary, Gamboura et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Pitoa, Touboro, Tcholliré, Rey-Bouba, Lagdo, Poli et Garoua ; inférieures à la moyenne à Guider et Dembo, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ngaou Mbol, Tibati, Banyo et Bétaré Gongo ; autour de la moyenne à Mbe et Yimbéré ; inférieures à la moyenne à Dota, Mbakaou, Ngaoundal, Nassarao, Meiganga, Kognoli, Tignère et Ngaoundéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko, Ayos, Ngambé Tikar, Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Mindourou, Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua, Mintoum, Kongolo, Mbalam, Mambélé et Kika ; inférieures à la moyenne à Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Sangmélina, Djoum, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa, Akom II, Kribi et Ambam ; autour de la moyenne à Lolodorf et Campo, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Nwa, Ako, Audu, Munkep et Furu-Awa ; autour de la moyenne à Fundong, Ndop, Bali, Kumbo, Widikum, Santa, Nkambe, Bambalang, Benakuma, Esu, Bamenda et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Koutaba, Makam, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham, Bazou, Foumban et Fombot ; autour de la moyenne à Mbouda, Tonga, Bangangté, Fongo-Tongo et Bafang, dans la **Région de l'Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Buea, Kumba, Idenau, Babong, Mamfe, Mundemba et Ekok ; autour de la moyenne à Kumbé Balue, Bamusso, Etuku, Dikome Bafaw, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Tiko, Limbe, Bakogo, Dikome Balue, Fontem et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Baptek, Nkondjock, Douala, Yakanda, Dizangué et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

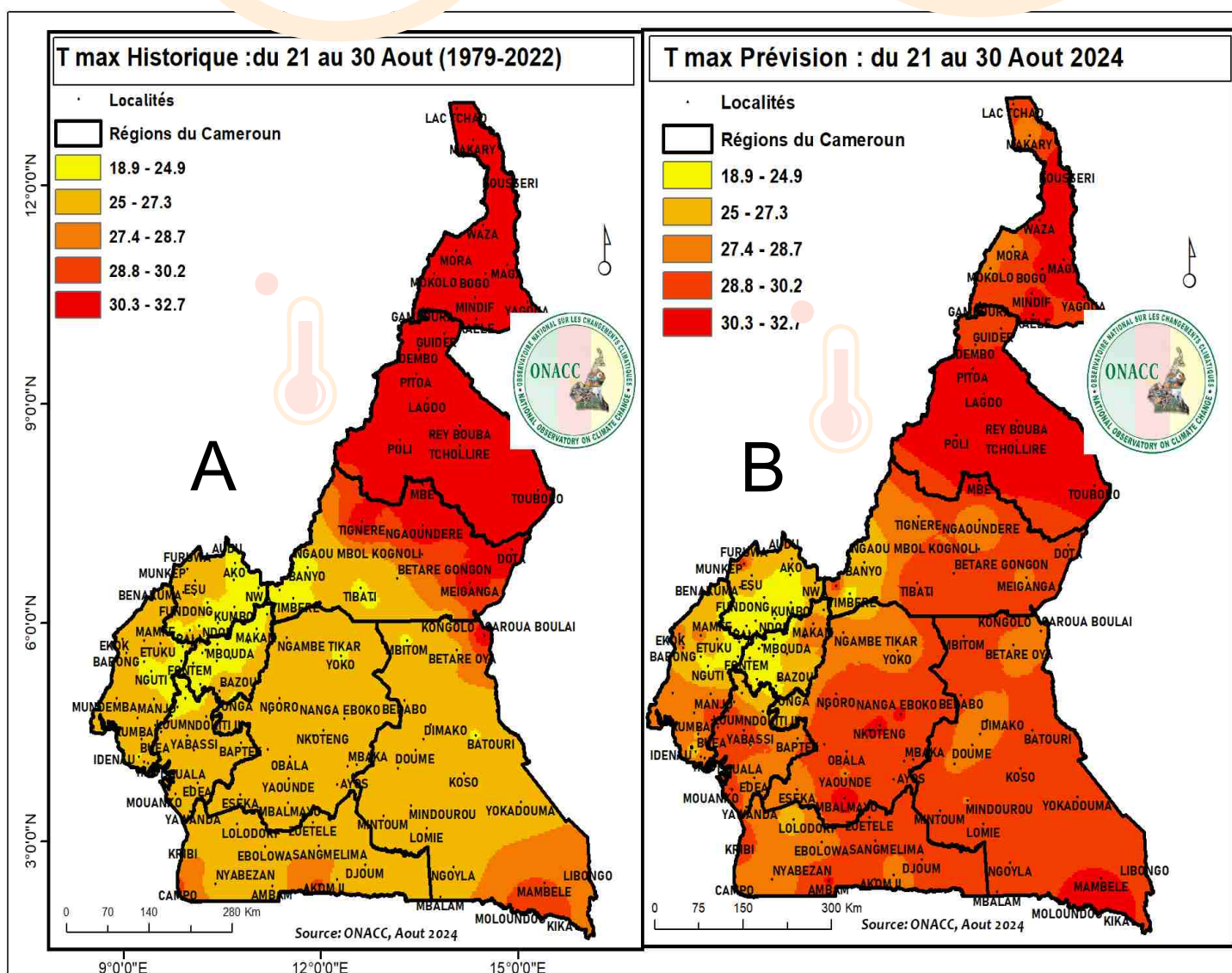


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a) Source : ONACC, août 2024



En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 11 au 20 août 2024, il est attendu pour la décade du 21 au 30 août 2024, des températures maximales :

- Autour de la moyenne à la décade du 11 au 20 août 2024 à Kousséri, Yagoua, Waza, Maga, Bogu, Mindif, Maroua et Kaélé ; inférieures à Mokolo, Makary, Gamboura et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Garoua, Lagdo, Rey-Bouba, Tcholliré, Dembo, Guider, Poli, Touboro et Pitoa, dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Mbe, Mbakaou, Nass Aro, Yimbéré, Ngaoundal, Ngaou Mbol, Dota, Bétaré Gongo, Banyo, Meiganga, Tibati, Ngaoundéré, Tignère et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Doumé, Bertoua, Abong-Mbang, Mintoum, Garoua-Boulai, Mbalam, Lomié, Kongolo, Bétaré-Oya, Dimako, Mindourou, Libongo, Kika, Yokadouma, Batouri, Ngoyla, Mbitom, Moloundou, Koso et Bélabo ; inférieures à la moyenne de la moyenne à Mambélé, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Ayos, Mbaka, Ngoro Nkoteng, Ngambè Tikar, Eséka, Monatéfé, Ntui, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Yaoundé, Obala, Mbalmayo, Yoko et Nanga-Eboko, dans la **Région du Centre** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Ambam, Kribi, Campo, Sangmélina et Djoum ; autour de la moyenne à Zoétéfé, Nyabizan, Minkoumou, Ebolowa, Akom II et Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Esu, Furu-Awa, Ndop, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Bamenda, Fundong, Bali, Benakuma, Audu, Munkep, Nwa, Ako, Widikum et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Fouban, Foubot, Bangangté, Koutaba, Bafoussam, Dschang, Bafang, Tonga, Batcham, Bazou et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Kumba, Buea, Idenau, Mundemba, Babong, Kumbe Balue, Bamusso, Dikome Bafaw, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Fontem, Tiko, Limbe, Bakogo, Nguti, Dikome Balue, Mamfe, Etuku, Mundemba et Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 août 2024 à Mouanko, Edéa, Douala, Ndokiti, Yabassi, Loum, Dibombari, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Ndokama, Dizangué, Nkondjock, Mbanga et Baptek, dans la **Région du Littoral**.

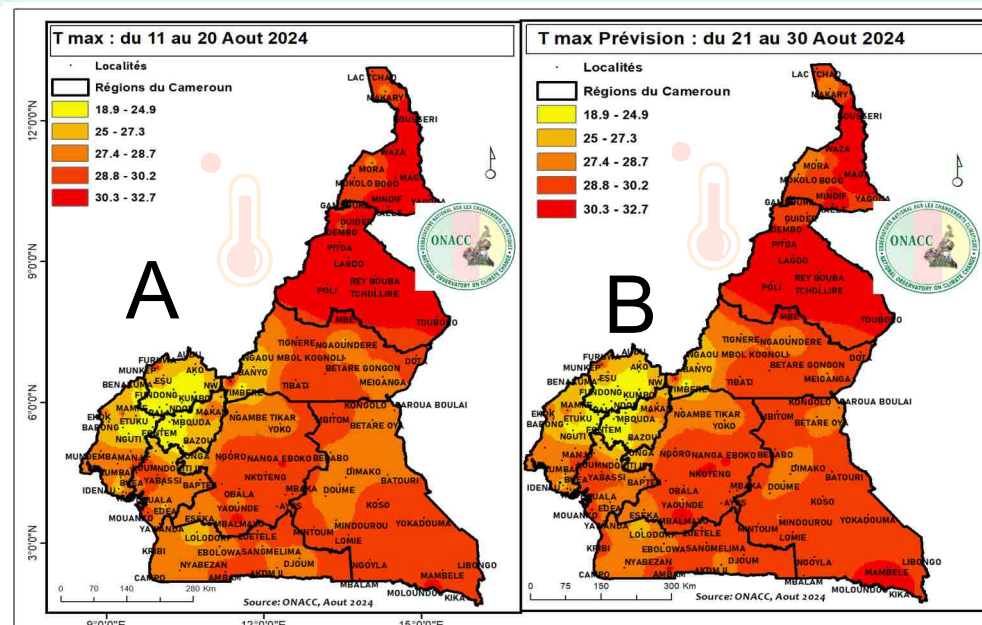


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 21 au 30 août 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 août 2024 (a). Source : ONACC, août 2024



Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade (du **21 au 30 août 2024**), une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment de :

- Ngaou Mbol, Tibati, Banyo, Bétaré Gongo et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatéfé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Mindourou, Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- Sangmélina, Djoum, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa, Akom II et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Nwa, Ako, Audu, Munkep et Furu-Awa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Koutaba, Makam, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham, Bazou, Fouban et Foubot, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Buea, Kumba, Idenau, Babong, Mamfe, Mundemba et Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Baptek et Nkondjock, dans la **Région du Littoral**.

b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2022, notamment 19,1°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 19,5°C dans la Région du Nord ; 15,8°C dans la Région de l'Adamaoua ; 21,1°C dans la Région du Centre ; 21,5°C dans la Région du Sud ; 20,5°C dans la Région de l'Est ; 15°C dans la Région de l'Ouest ; 15°C dans la Région du Nord-Ouest ; 20,3°C dans la Région du Sud-Ouest et 21,3°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 21 au 30 août 2024, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Mora et Mokolo ; autour de la moyenne à Gamboura, Maga, Yagoua, Maroua, Bogo, Waza, Mindif, Kaélé, Kousséri et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Dembo, Garoua, Poli et Touboro Rey-Bouba, Guider, Tcholliré, Pitoa et Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Ngaoundéré, Meiganga, Dota, Yimbéré, Tignère et Mbé ; autour de la moyenne à Kognoli, Banyo, Ngaou Mbol, Ngaoundal, Nass Aroa et Mbakaou ; supérieures à la moyenne à Tibati et Bétaré Gongon, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Ngambè Tikar ; supérieures à la moyenne à Yaoundé, Monatélé, Ngoro, Mbalmayo, Yoko, Bafia, Mbandjock, Akonolinga, Obala, Nkoteng, Eséka et Nanga-Eboko, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Garoua-Boulai et Moloundou ; supérieures à la moyenne à Bélabo, Dimako, Batouri, Lomié, Mbalam, Doumé, Koso, Mbitom, Yokadouma, Abong-Mbang, Mintoum, Libongo, Bertoua, Bétaré-Oya, Kongolo, Mambélé, Kika, et Ngoyla, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Lolodorf, Sangmélina, Zoétélé, Minkoumou, Nyabizan, Ambam, Kribi, Campo, Akom II, Ebolowa et Djoum, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Batie, Mbouda, Bafang, Dschang et Bana ; supérieures à la moyenne à Bafou, Bandjoun, Magba, Bazou, Bagam, Batcham, Makam, Koutaba, Kékem, Bafoussam, Foumban, Bangoum, Bangangté, Foubot, Babadjou, Bamendjing et Tonga, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Furu-Awa, Nkambe, Munkep, Esu, Kumbo, Wum, Bamenda, Benakuma, Santa et Bamessing ; supérieures à la moyenne à Fundong, Ndop, Nwa, Bali, Audu et Ako dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ekok, Babong, Mundemba, Kumba et Nguti ; supérieures à la moyenne à Eyumojock, Mamfe, Dikome Balue, Buea, Bakogo, Ekan, Bamusso, Etuku, Tiko, Dikome Bafaw, Fontem, Limbe et Idenau, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Yabassi, Penja, Ndokiti, Nkondjo, Nkongsamba, Ndokama, Yingui, Douala, Dizangué, Edéa, Mouanko, Baptek, Nyanon, Ngambé, Mbanga, Loum et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

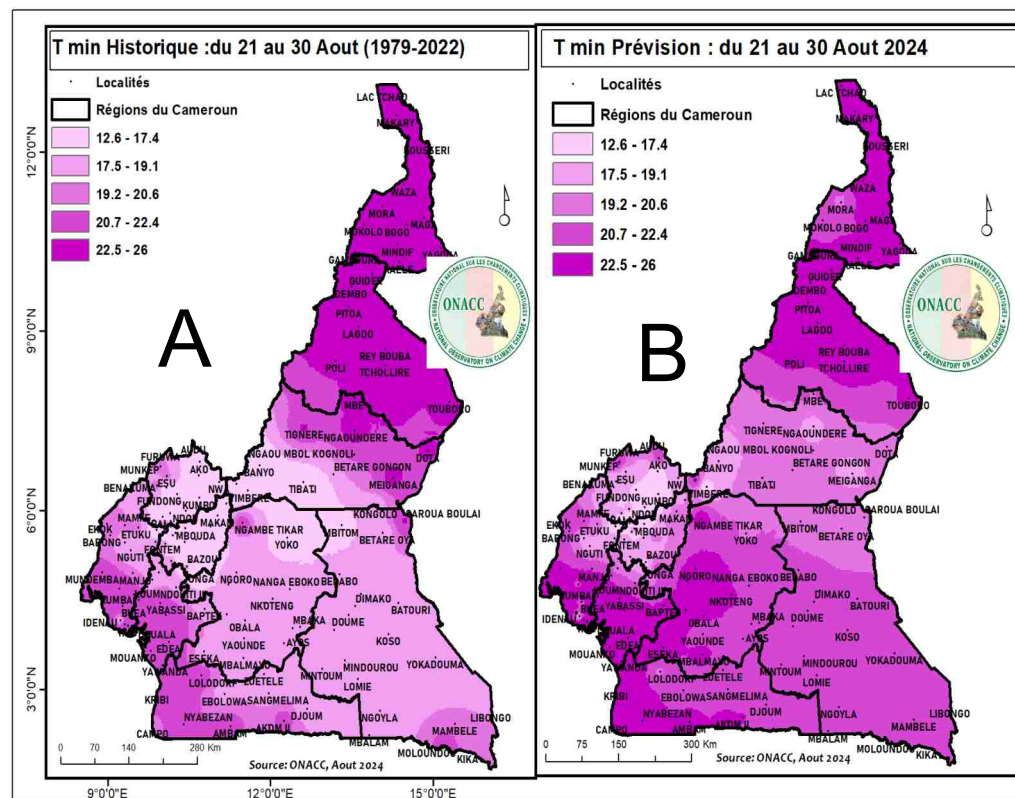


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 21 au 30 août 2024 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a). Source : ONACC, août 2024

En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 11 au 20 août 2024, il est attendu pour la décade du 21 au 30 août 2024, des températures minimales :

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Mindif, Mora, Mokolo, Maga, Bogo, Maroua, Waza, Yagoua, Makary, Kousséri, Kaélé et Gamboura, dans la **Région de l'Extrême-Nord**;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Guider, Tcholliré, Dembo, Rey-Bouba Garoua, Poli, Pitoa, Touboro et Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 août 2024 à Tibati, Meiganga, Banyo, Nass Arao, Yimbéré, Mbé, Mbakaou, Dota, Kognoli, Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Tignère et Betare Gongo, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Mbalmayo, Yaoundé, Ayos, Ngambè Tikar, Obala, Mbaka, Bafia, Ngoro, Monatélé, Mbandjock, Nkoteng, Nanga-Eboko, Akonolinga, Yoko et Eséka, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Bétaré-Oya, Kongolo, Garoua-Boulai, Moloundou, Kika, Mambélé, Mbalam, Mintoum, Libongo, Doumé, Yokadouma, Abong-Mbang, Bertoua, Koso, Lomié, Batouri, Ngoyla, Mindourou, Bélabo et Dimako ; supérieures à la moyenne à Mbitom, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la période du 11 au 20 août 2024 à Lolodorf, Sangmélina, Nyabizan, Ebolowa, Zoétélé, Djoum, Campo, Kribi, Akom II, Minkoumou et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2024 à Mbouda, Batie, Bafang, Dschang, Bana, Bafou, Bandjoun, Magba, Bazou, Bagam, Batcham, Makam, Koutaba, Kékem, Bafoussam, Foumban, Bangoum, Bangangté, Foubot, Babadjou, Bamendjing et Tonga, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 août 2024 à Bamessing, Benakuma, Santa, Bali, Fundong, Ako, Esu, Munkep, Ndop, Kumbo, Nwa, Bamenda, Nkum, Furu Awa, Wum, et Audu, dans la **Région du Nord-Ouest**
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 août 2024 à Limbe, Eyumojock, Idenau, Kumba, Buea, Mamfe, Ekang, Tiko, Dikome Balue, Ekok, Mundemba, Dikome Bafaw, Fontem, Etuku, Bamusso, Bakogo et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 août 2024 à Ndokiti, Yingui, Nkongsamba, Yabassi, Manjo, Edéa, Mouanko, Baptek, Douala, Nyanon, Ngambè, Penja, Ndokama, Dizanguè, Loum et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

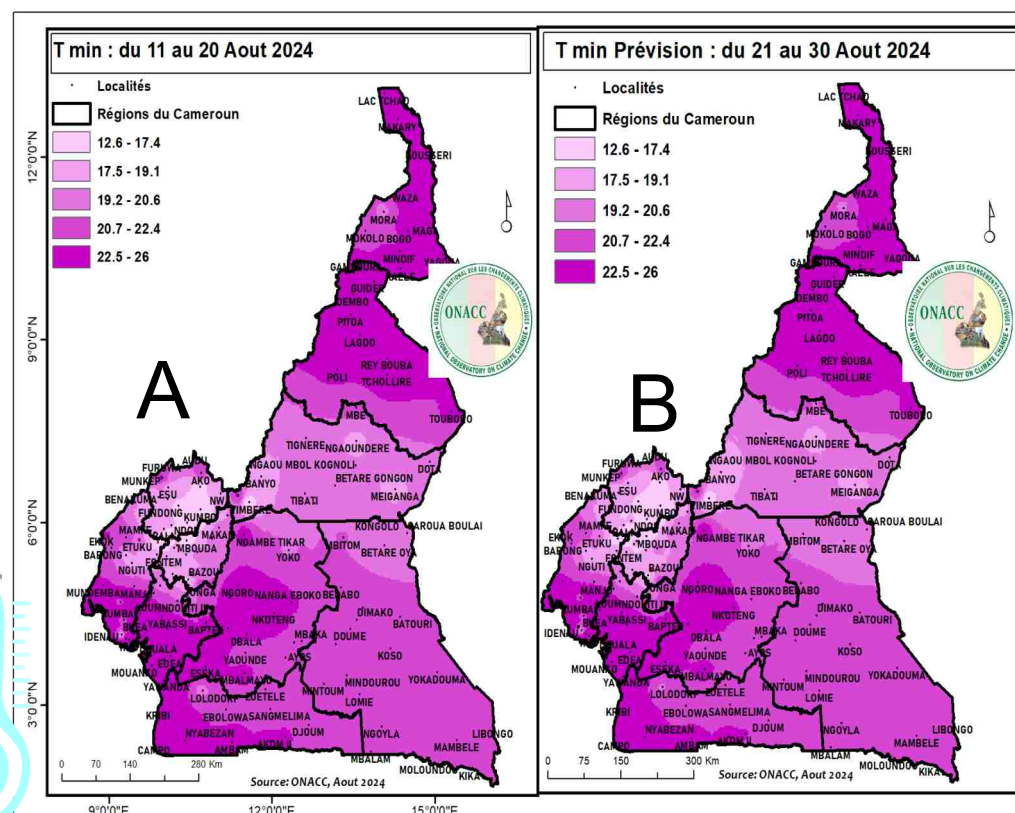


Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 21 au 30 août 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 août 2024 (a). Source : ONACC, août 2024



Alertes pour les températures minimales

Durant cette décade (**21 au 30 août 2024**), une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment des localités de :

- Mora et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Ngaoundéré, Meiganga, Dota, Yimbéré, Tignère et Mbé, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Batié Bafang, Dschang et Bana, dans la **Région de l'Ouest**.



IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



a) Dans le secteur de l'agriculture :

Un risque d'enregistrer :

- une dégradation et une destruction des plantations (bananeraies, palmeraies, hévéa, etc.) et des arbres fruitiers par de fortes pluies, accompagnées de vents violents dans la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hautes terres et la zone forestière à pluviométrie monomodale ;
- des cas de destructions des cultures par les oiseaux granivores dans la zone soudano sahélienne suite aux éventuelles déficits pluviométriques ;
- une augmentation des cas de pourriture brune dans les cacaoyères du grand sud du pays suite à l'humidité de plus en plus importante.



b) Dans le secteur de la santé :

Un risque élevé d'enregistrer :

des cas d'accidents, notamment des noyades, suite aux inondations dans les zones à fort risque identifiées, surtout dans les grandes agglomérations ;

une augmentation des cas de maladies diarrhéiques d'origine hydrique et particulièrement le choléra, dans de nombreuses localités du grand sud du pays, surtout la bande côtière et les grandes agglomérations ;

des cas de blessures et de traumatisme suite à la foudre, durant les épisodes pluvieux dans la zone soudano-sahélienne.

une prolifération des gîtes larvaires propices au développement des moustiques vecteurs du paludisme dans le grand sud du pays ;

des cas de malaises, suite à un inconfort thermique lié au froid dans la zone forestière à pluviométrie bimodale, surtout chez les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes souffrant de pathologies générales (diabète, hypertension, etc.) ;

une multiplication des cas de maladies respiratoires suite à l'humidité dans le grand Sud du pays ;

V. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

Un risque élevé d'enregistrer :

des cas d'inondations dans certaines localités des régions du Littoral (Douala, Edéa, Nkongsamba, etc.), du Nord-ouest (Ako, Nkoroni, Batibo, Numben, Widikum), du Sud-Ouest (Limbe, Tiko et Buea), du Nord (Rey Bouba, Tcholliré, Mbakama etc.), de l'Extrême-Nord (Mokolo, Koza, Mora, Mindif, Kousseri, Dargala, Maroua, Goulfey Gana, Kalfou, Koza, Mora, Moulvoudaye, Tokombere etc.), suite aux fortes et/ou abondantes pluies annoncées ;

des cas de glissements de terrains dans certaines localités des Départements de la Menoua et des Bamoutos (Région de l'Ouest), dans les Départements du Lebialem (Région du Sud-Ouest) et dans les localités de Menchum, Bui, Boyo, Momo, Région du Nord-Ouest, suite à la saturation des sols en eau.



d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie :

Un risque élevé d'enregistrer

une dégradation et une destruction des infrastructures de transport et de régulation de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs, etc.) dans la zone des hautes savanes guinéennes, dans le grand sud du pays et dans la zone soudano-sahélienne, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et des chutes d'arbres ;

une contamination des points de captage d'eau par les eaux de ruissellement souillées dans l'ensemble du territoire national.



e) Dans le secteur de l'élevage :

Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

maladies respiratoires dans les cheptels de la zone soudano-sahélienne, notamment la pneumonie et la pleurésie, suite à l'humidité en cette saison des pluies ;
une prolifération des cas de maladies gastro-intestinales chez les bovins de la zone soudano-sahélienne, suite à la pollution des points d'abreuvement par les eaux de ruissellement polluées ;

des cas de pertes d'animaux suite à un inconfort thermique dans le grand sud, en raison des températures minimales très basses ;

Reduction des espaces de pâturages dans la zone soudano-sahélienne, suite aux inondations.

une perturbation de l'activité du pâturage suite aux pluies intenses et aux inondations dans la zone soudano-sahélienne



f) Dans le secteur des travaux publics :

Un risque très élevé d'enregistrer :

une perturbation des travaux de construction des routes en chantier dans le grand sud du pays, suite aux pluies abondantes ;

une dégradation et une destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses, etc.) dans de nombreuses localités des Régions du Sud, Sud-Ouest, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest et Ouest, suite aux pluies abondantes ;

une dégradation et une destruction des routes non bitumées sur l'ensemble du territoire national, suite aux pluies abondantes et à la saturation des sols en eau ;



h) Dans le secteur urbain

un risque d'enregistrer une dégradation/destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes terres, la zone forestière à pluviométrie monomodale et de la zone des hautes savanes guinéennes, suite aux pluies abondantes.



ALERTES !!!

Type de risque	Région	Localité susceptible d'être affectée	Période d'occurrence la plus probable	Situation de l'élément déterminant
Inondations	Littoral	Douala I, II, III, IV&V	22-26	Précipitations (30-180mm)
		Nkongsamba	21-24	
	Nord-Ouest	Bambalang/Bamesing/Babessi	21-23	Précipitations (70-200mm)
		Lower-Noni/Mbonso/Oku/	21-24	
	Adamaoua	Ngaoundere/ Nyambaka/ Mboula	21-23	Précipitations (50-200mm)
	Sud-Ouest	Buea/Menji/Mamfé	21-24	Précipitations (40-180mm)
	Ouest	Santchou/Foumbot/Foumban	21-26	Précipitations (50-130mm)
	Extrême-Nord	Doumrou/Logone Birni	21-23&26-29	Précipitations (100-200mm)
		Kousséri/Kai-Kai /Blangoua/	21-24	
		Maroua/Maga/Makary/Mora	21-26	
		Dargala/ Bogo/ Gawar/Fotokol	21-23&26-29	
	Nord	Basheo/ Boki/ Guider/ Mayo-Lope	21-24&29-31	Précipitations (60-200mm)
		Garoua /Pitoa/ Boudjouma	21-23	
		Lagdo/ Daba Daba/ Matalao	29-31	
		Sorombeo/ Garoua	21-23	
Orages et Foudre	Centre/ Sud /Est	Dans l'ensemble des régions	21-31	Haute convection
Glissement de terrain/ Affaissement et effondrement des infrastructures	Nord-Ouest	Bui/Mezam/Boyo/Mechum	21-31	Précipitations (70-200mm)
	Littoral	Wouri/Nkam&Moungo	21-31	Précipitations (30-180mm)
	Sud-Ouest	Lebialem/Limbé/Buea/Njungo	21-31	Précipitations (70-180mm)
Froid intense tôt le matin et tard le soir	Adamaoua	Dans les parties Sud, Centre de l'Adamaoua	21-31	Précipitations (50-200mm)
	Ouest / Nord-Ouest	Dans l'ensemble de la région et plus sévère dans les zones montagneuses	21-31	Précipitations (65-200mm)
	Sud-Ouest	Nord du département du Moungo	21-31	Précipitations (40-180mm)

VII. MESSAGES CLES

Message 1 : Risque élevé d'enregistrer des fortes pluies, accompagnées de vents violents dans la zone soudano sahélienne et de la zone des hautes savanes guinéennes ;

Risque élevé d'enregistrer des fortes pluies, accompagnées de vents violents et de chutes de grêle dans la zone de hauts plateaux.

Message 2 : Risque d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines localités du grand sud du pays, la zone soudano sahélienne, notamment les grandes agglomérations (Mamfe, Limbé, Buea, Douala, Foubot, Yagoua, Kousséri, Logone Birni, Makary, Maga, Maroua, Fotokol, Tcholliré, Garoua, Lagdo, etc.) suite aux fortes et/ou abondantes pluies qui pourraient se concentrer sur des espaces de temps très courts par rapport à la normale.

Message 3 : Risque d'enregistrer une destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne, de la zone forestière à pluviométrie monomodale, suite aux pluies accompagnées de vents violents.

Message 4 : Risque de destruction des infrastructures de transport de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs, etc.) dans la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et dans le grand sud du pays, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents ainsi qu'aux chutes d'arbres.

Message 5 : Risque d'enregistrer des cas de destruction /dégradation des infrastructures de franchissement (Buses, ponts, routes, etc.) dans la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et la zone forestière à pluviométrie monomodale, suite aux fortes pluies accompagnées des vents violents

VIII. Quelques recommandations



Dans le secteur de l'agriculture :

- Il est vivement recommandé aux populations
- des zones Forestières à Pluviométrie Monomodale, Bimodale et la zone des Hauts Plateaux, de se conformer aux recommandations du calendrier agricole produit par l'ONACC pour la seconde campagne 2024, y compris celui de la zone soudano-sahélienne.



dans le secteur de la santé : Il est fortement recommandé aux populations de :

- Eviter de s'exposer au courant d'air froid très tôt le matin et à des heures tardives dans la nuit ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid nocturne dans la zone des hautes savanes guinéennes et la zone des hauts plateaux.



secteur de l'eau et de l'énergie :

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- Procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, ébullition, filtrage, etc.).



Dans le secteur urbain :

- Il est vivement recommandé aux populations de :
- procéder à l'épuration des drains et des caniveaux, pour faciliter le ruissellement des eaux de pluies ;
- éviter la traversée des zones inondées et des ponts, pendant les grandes pluies ;
- maintenir en alerte les populations occupants les zones à hauts risque d'inondations.